

Image not found or type unknown



Vente du véhicule d'un disparu

Par **Forge**, le **12/03/2009** à **11:33**

Bonjour

Mon beau père vient de décédé et mon épouse à hérité de sa voiture.
Puis-je la mettre en vente dans l'état (sachant que le CT a déjà été effectué il y a moins de 6 mois) ou dois-je d'abord l'immatriculer à mon nom ?

Merci de votre attention.